





## 2. Conjoint du/de la titulaire principal/e faisant ménage commun avec lui/elle<sup>4</sup>

Madame  Monsieur

Nom/s

Prénom/s

Nom de jeune fille

Date de naissance

Lien de parenté avec le/la titulaire principal/e  époux/se  concubin/e  partenaire

Etat civil

Nationalité/s Nationalité suisse  oui  non

Lieu et pays de naissance

Passeport  diplomatique  de service  spécial  ordinaire  
No établi le valable jusqu'au

Date d'entrée en suisse

Permis de séjour ou d'établissement suisse  oui  non

Carte de légitimation précédente  oui  non

## 3. Enfant/s célibataire/s jusqu'à 25 ans révolus faisant ménage commun avec le/la titulaire principal/e<sup>5</sup>

Nom/s

Prénom/s

Sexe

Nationalité/s Nationalité suisse  oui  non

Lieu et pays de naissance

Date de naissance

Etat civil

Date d'entrée en Suisse

Passeport  diplomatique  de service  spécial  ordinaire  
No établi le valable jusqu'au

Activité de l'enfant  études établissement/lieu  
 autres à préciser

<sup>4</sup> Epoux/se : s'il/elle est détenteur/trice d'un passeport ordinaire et/ou ne porte pas le même nom de famille que le/la titulaire principal/e, la Mission permanente doit joindre une copie de l'acte de mariage.

Concubin/e : s'il/elle est détenteur/trice d'un passeport ordinaire, il/elle doit être considéré/e par l'Etat d'envoi comme le/la partenaire officiel/le du/de la titulaire principal/e.

Partenaire : s'il/elle est détenteur/trice d'un passeport ordinaire, la Mission permanente doit joindre une copie de l'acte de partenariat enregistré. En l'absence d'un partenariat enregistré, il/elle doit être considéré/e par l'Etat d'envoi comme le/la partenaire officiel/le du/de la titulaire principal/e.

<sup>5</sup> Documents additionnels à présenter pour chaque enfant :

Si l'enfant ne porte pas le même nom que le/la titulaire principal/e, la Mission permanente doit joindre une copie de l'acte de naissance. Si le parent est divorcé ou séparé, la Mission permanente doit joindre une copie de la décision lui octroyant la garde de l'enfant mineur (âgé de moins de 18 ans révolus).

Si l'enfant est adopté, la Mission permanente doit joindre une copie de l'acte d'adoption. Les éventuels autres enfants doivent faire l'objet d'une liste séparée dûment signée.



### 3. Enfant/s célibataire/s jusqu'à 25 ans révolus faisant ménage commun avec le/la titulaire principale/s<sup>5</sup> (suite)

Nom/s

Prénom/s

Sexe

Nationalité/s

Nationalité suisse  oui  non

Lieu et pays de naissance

Date de naissance

Etat civil

Date d'entrée en Suisse

Passeport  diplomatique

de service

spécial

ordinaire

No

établi le

valable jusqu'au

Activité de l'enfant

études

établissement/lieu

autres

à préciser

Nom/s

Prénom/s

Sexe

Nationalité/s

Nationalité suisse  oui  non

Lieu et pays de naissance

Date de naissance

Etat civil

Date d'entrée en Suisse

Passeport  diplomatique

de service

spécial

ordinaire

No

établi le

valable jusqu'au

Activité de l'enfant

études

établissement/lieu

autres

à préciser

Nom/s

Prénom/s

Sexe

Nationalité/s

Nationalité suisse  oui  non

Lieu et pays de naissance

Date de naissance

Etat civil

Date d'entrée en Suisse

Passeport  diplomatique

de service

spécial

ordinaire

No

établi le

valable jusqu'au

Activité de l'enfant

études

établissement/lieu

autres

à préciser

Nom/s

Prénom/s

Sexe

Nationalité/s

Nationalité suisse  oui  non

Lieu et pays de naissance

Date de naissance

Etat civil

Date d'entrée en Suisse

Passeport  diplomatique

de service

spécial

ordinaire

No

établi le

valable jusqu'au

Activité de l'enfant

études

établissement/lieu

autres

à préciser



#### 4. Autre/s membre/s de famille<sup>6</sup>

Madame       Monsieur

Nom/s

Prénom/s

Nationalité/s

Nationalité suisse     oui     non

Date de naissance

Lieu et pays de naissance

Etat civil

Passeport     diplomatique       de service       spécial       ordinaire  
No                      établi le                      valable jusqu'au

Date d'entrée en Suisse

Lien de parenté avec le/la titulaire principal/e

Madame       Monsieur

Nom/s

Prénom/s

Nationalité/s

Nationalité suisse     oui     non

Date de naissance

Lieu et pays de naissance

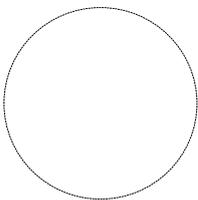
Etat civil

Passeport     diplomatique       de service       spécial       ordinaire  
No                      établi le                      valable jusqu'au

Date d'entrée en Suisse

Lien de parenté avec le/la titulaire principal/e

Sceau officiel :



Date : .....

Signature du Chef de mission :

.....

<sup>6</sup> Les autres membres de famille peuvent, à titre exceptionnel, être admis en Suisse au titre de regroupement familial pour résider auprès du/de la titulaire principal/e et recevoir une carte de légitimation de type "H" (sans privilège et immunité). De telles demandes doivent impérativement être soumises par note verbale à la Mission suisse avant l'arrivée en Suisse des intéressés.

Cette page ne doit pas être retournée à la Mission suisse.

### Titres diplomatiques au féminin

#### **Chef/fe de mission**

Ambassadeure ou Ambassadrice  
Représentante permanente  
Observatrice permanente  
Chargée d'affaires en pied\*  
Chargée d'affaires ad intérim

### Titres diplomatiques au masculin

Ambassadeur  
Représentant permanent  
Observateur permanent  
Chargé d'affaires en pied\*  
Chargé d'affaires ad intérim

\*la carte de légitimation n'indiquera toutefois, selon l'usage diplomatique, que « Chargé/e d'affaires »

#### **Membre du personnel diplomatique**

Représentante permanente adjointe  
Ministre  
Ministre conseillère  
Première conseillère  
Deuxième conseillère  
Conseillère  
Première secrétaire  
Deuxième secrétaire  
Troisième secrétaire  
Attachée

Représentant permanent adjoint  
Ministre  
Ministre conseiller  
Premier conseiller  
Deuxième conseiller  
Conseiller  
Premier secrétaire  
Deuxième secrétaire  
Troisième secrétaire  
Attaché

#### **Membre suisse du personnel diplomatique**

Prendre les titres proposés ci-dessus selon les fonctions occupées

#### **Personnel administratif et technique**

Personnel AT

Personnel AT

#### **Personnel de service**

Personnel de service

Personnel de service

#### **Personnel local**

Personnel administratif  
Personnel domestique

Personnel administratif  
Personnel domestique

#### **Personnel local suisse**

Personnel administratif  
Personnel domestique

Personnel administratif  
Personnel domestique

#### **Stagiaire**

Stagiaire

Stagiaire

#### **Domestique privé/e**

Domestique privée

Domestique privé